

«FEUILLE DE ROUTE A 2025» POUR L'INDUSTRIE DU BOIS ALLEMANDE

MAURICE CHALAYER

Maurice Chalayer, président de L'Observatoire du métier de la scierie, analyse dans cet article les principales mesures de la « feuille de route de l'industrie allemande du bois à l'horizon 2025 » présentée en août dernier par le DHWR (Der Deutsche Holzwirtschaftsrat), qui se décline sur six grands axes : économie verte, mise en place de la construction bois, approvisionnement en matière première, excellence de la recherche forestière, commerce durable et structures de dialogue stables.

Elaboration d'une feuille de route pour la filière bois allemande

C'est dans le contexte d'une industrie allemande du bois¹ puissante, mais ébranlée par la crise qui perdure, que les représentants de la filière se sont penchés sur leur avenir. Le conseil allemand de l'industrie du bois, le DHWR, ainsi que l'organisation faitière pour la filière bois allemande ont organisé des rencontres² et écrit un rapport³ de synthèse mettant en perspective les cadres économique et politique afin que les objectifs retenus puissent devenir des réalités.

Le rapport a été rendu public le 5 août 2016. Le président du DHWR, Xaver Haas, l'a remis à Florian Pronold, secrétaire d'Etat allemand chargé de la construction et de l'urbanisme. Remise du rapport « Feuille de route de l'industrie du bois à l'horizon 2025 » au secrétaire d'Etat allemand chargé de la construction et de l'urbanisme, Florian Pronold par le président du DHWR, Xaver Haas



1 - 70 000 entreprises, 120 milliards d'€, 650 000 salariés, en 2012 selon DHWR, <http://www.dhwr.de/>

2 - Etaient présents en outre : Leonhard Nossol, Président du groupe de travail des consommateurs de bois matière première, Konrad Steininger, Président des menuisiers d'Allemagne, Alexander Gump, vice-président des charpentiers de Bavière, Prof. Dr. Dr. habil. Gerd Wegener du Cluster Forst- und Holz en Bavière, Dr. Denny Ohnesorge, délégué général du DHWR ainsi que la maire de la commune de Falkenberg, Anna Nagl.

3 - Visible sur le site du DHWR (www.dhwr.de) mais non traduit en français

Tableau de synthèse du rapport « feuille de route à 2025 pour l'industrie allemande du bois »

Axe de développement	S'assurer que :	Nous nous engageons :
Vers une économie verte	<ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation du bois par le biais des réseaux et de l'économie circulaire soit cohérente et qu'elle soit nettement augmentée; - l'utilisation par habitant de produits à base de bois augmente de façon significative; - les bioraffineries deviennent partie intégrante de l'industrie du bois; l'utilisation du bois énergie s'intègre dans des systèmes modernes de combustion à faibles émissions de particules et économes en énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - plus de recherche et de développement dans le domaine de la sylviculture pour plus d'efficacité dans la mobilisation de la ressource et une meilleure qualité des matières premières ; - améliorer le recyclage des matières premières de bois; - rendre acceptable la gestion durable de nos forêts; - développer des produits innovants à partir du bois et de composites.
Mise en place de la construction bois	<ul style="list-style-type: none"> - la construction bois à plusieurs étages soit une option naturelle pour les clients publics et privés; - les freins liés à l'utilisation du bois matériau dans le bâtiment soient levés 	<ul style="list-style-type: none"> - plus de recherche et de développement sur le thème de la construction bois; - plus d'informations spécialisées pour les architectes, les ingénieurs et les maîtres d'œuvre; - la réduction des barrières réglementaires pour la construction en bois; - l'intensification de la normalisation; - la standardisation des composants du bois
Approvisionnement en matière première	<ul style="list-style-type: none"> - l'approvisionnement en bois (en particulier les résineux) soit issu de forêts équilibrées qui restent productives en quantité et qualité dans le temps; - la protection du milieu naturel forestier assure le succès de l'efficacité globale des ressources issues de la biodiversité, avec une mise en œuvre scientifique et efficace d'indicateurs de suivi reconnus et mesurés; - la mobilisation de bois rond soit efficace, en particulier dans les petites structures forestières à travers des groupements économiques parcellaires privés ou, si nécessaire, en l'assurant par le biais des structures étatiques de l'exploitation forestière; - les bois ronds de qualités secondaires, à destination de la filière du recyclage des matières premières, soient valorisés à travers des cascades de réseaux à plus forte valeur ajoutée et une économie circulaire qui sera amenée à se développer. 	<ul style="list-style-type: none"> - les forêts naturellement diversifiées constituées d'essences d'arbre indigènes; - la préservation de la biodiversité forestière; - l'amélioration de l'économie circulaire du recyclage des matières premières pour les bois ronds; - le soutien aux initiatives visant à la professionnalisation des organismes privés de gestion des forêts.
Excellence de la recherche forestière	<ul style="list-style-type: none"> - l'Allemagne soit leader dans le Monde en matière de recherche forestière; - la recherche forestière soit concrète et permette l'augmentation de la ressource et la haute qualité des bois transformés. 	<ul style="list-style-type: none"> - la confirmation et le renforcement d'une politique de recherche à destination des réseaux d'entreprises; - le développement, la mise à jour et l'amendement de l'agenda de la recherche allemande.
Commerce durable	<ul style="list-style-type: none"> - le commerce international du bois et de ses connexes reposent sur des origines légales et durables ; - l'industrie du bois soit pourvoyeur d'emplois attractifs et que ses entrepreneurs soient en phase avec une politique des ressources humaines basée sur le long terme et soutenant la qualification professionnelle ; - l'industrie du bois contribue toujours plus à la protection du climat. 	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en place des systèmes de certification (Due-Diligence-Systeme) à destination des matières premières renouvelables; - une communication sur notre image et des campagnes à destination des jeunes; - l'amélioration de la formation en interne et en externe; - une communication sur la gestion durable; - le développement efficace des énergies et des ressources dans la construction bois.
Structures de dialogue stables	<ul style="list-style-type: none"> - des échanges plus forts entre l'amont et l'aval de l'industrie du bois aient lieu ; - des réseaux entrepreneuriaux se créent pour relever des défis, en particulier dans la construction en bois ; - le dialogue entre les décideurs politiques et les parties prenantes s'intensifie. 	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en place de groupes de travail thématiques afin de coordonner les questions techniques et de R&D axés sur la demande; - l'organisation annuelle d'un événement de réseautage du Cluster Forst & Holz.

(traduction : Observatoire métier scierie)

La politique devrait :	Nous mesurons le succès
<ul style="list-style-type: none"> - plus soutenir la recherche sur les matières premières bio-sourcées à base de bois; - améliorer le cadre de l'utilisation efficace des ressources en bois par les réseaux et l'économie du recyclage; - initier et soutenir le remplacement des vieilles installations de chauffage au bois, sources de combustions inefficaces et polluantes 	<ul style="list-style-type: none"> - de la proportion de bois utilisé dans les produits finaux (utilisation par habitant); - des programmes de recherche dédiés au bois; - du recyclage de déchets papiers et connexes au bois; - de la part des chaudières bois économes en énergie
<ul style="list-style-type: none"> - réviser, simplifier et harmoniser les codes de construction et les autres règles de construction au niveau européen, fédéral et étatique; - promouvoir la formation continue pour les architectes, les maîtres d'œuvre, les autorités de contrôle de la construction et celles d'information des consommateurs; - renforcer l'enseignement universitaire dans le domaine de la construction bois; - promouvoir la recherche et le développement pour la construction bois; - mettre en place des incitations fiscales pour augmenter la part du bois 	<ul style="list-style-type: none"> - sur les chiffres de l'utilisation du bois dans la construction; - la proportion de bois utilisée dans la construction résidentielle et non résidentielle; - la proportion de bois utilisée dans la construction à plusieurs étages; - sur le nombre de chaires universitaires en rapport avec le bois construction
<ul style="list-style-type: none"> - se positionner pour une augmentation de la superficie forestière en Allemagne; - encourager et promouvoir le développement de la recherche scientifique sur la base d'indicateurs convenus comme une protection efficace de la ressource forestière; - mettre en place, à l'échelle nationale, un système normalisé du suivi de la conservation des forêts; - protéger la part du bois résineux dans la régénération des forêts; - soutenir le reboisement. 	<ul style="list-style-type: none"> - lié à la superficie forestière allemande; - lié à la diversité des essences forestières; - lié à la proportion de la superficie forestière inexploitée; - lié au développement de la biodiversité forestière
<ul style="list-style-type: none"> - fonder et promouvoir une initiative d'excellence pour la recherche liée au bois; - promouvoir l'enseignement de la construction bois par la mise en place de chaires ad hoc et l'enseignement dans les universités. 	<ul style="list-style-type: none"> - sur le nombre de chaires et le niveau de financement à destination de la recherche liée au bois; - sur l'importance de la construction bois dans l'enseignement des architectes et des maîtres d'œuvre; - sur un agenda de recherche d'actualité
<ul style="list-style-type: none"> - s'engager, à l'échelle européenne, pour la mise en œuvre et le suivi du règlement européen sur le commerce du bois (EUTR); - soutenir de manière proactive les accords commerciaux internationaux et harmoniser les normes internationales en adéquation avec les marques de qualité locales; - traduire la réglementation des marchés en certificats d'information (certificats «neutre»). 	<ul style="list-style-type: none"> - à l'avis des consommateurs sur l'utilisation durable du bois et le commerce durable du bois; - à la part sectorielle des emplois pourvus, ou non, dans l'industrie du bois; - à la part de bois contenu dans certains segments de produits.
<ul style="list-style-type: none"> - communiquer plus tôt les évolutions qu'elle envisage; - promouvoir des réseaux interprofessionnels d'entreprises, en particulier à destination de la rénovation des bâtiments et de la densification urbaine; - inclure l'expertise des entreprises et des organisations professionnelles dans ses décisions. 	<ul style="list-style-type: none"> - au nombre de création de réseaux qualifiés.



Principaux apports relevés concernant « l'économie verte »

La « feuille de route » présentée par le DHWR met en avant les objectifs suivants :

- Renforcer l'économie circulaire et l'augmentation de la part du bois utilisé par habitant ;
- développer les bioraffineries et en faire une partie intégrante de l'industrie du bois ;
- développer la construction en hauteur (immeubles, densification des centres urbains) ;
- lever les freins à l'utilisation du bois dans le bâtiment
- prélever du bois résineux, essentiellement dans des forêts productives en quantité et en qualité, tout en veillant à la protection du milieu forestier ;
- faciliter les groupements privés ou étatiques pour une

mobilisation efficace des bois ronds, tout en valorisant mieux les bois de qualité secondaire ;

- favoriser la recherche afin d'augmenter la qualité de la ressource et permettre la « haute qualité » des bois transformés.

A la lecture de ces objectifs, nous pouvons quasiment faire un copié-collé sur la filière bois française. En particulier et par exemple, la construction bois en hauteur à base de CLT qui suscite beaucoup d'intérêt avec déjà de nombreux projets en route. Seul bémol, le bois français n'est pas toujours prioritaire !

Concernant la qualité de la ressource qui permet la « haute qualité des produits », nous sommes directement touchés, à présent, avec la problématique « gros bois résineux ». Des bois qui peinent à trouver leurs acheteurs et leurs débouchés.



Prélever du résineux en quantité, mais aussi en qualité tout en préservant le milieu forestier, un des objectifs du DHWR.

actions du CNDB⁴ et des inter-professions bois régionales : elles cherchent depuis des années à former et informer les partenaires de la construction bois. Les barrières réglementaires sont aussi un sujet problématique pour la construction en bois local. Pour la R & D, divers organismes sont déjà aussi à pied d'œuvre mais manquent souvent de moyens financiers pour poursuivre les recherches qui, il faut le rappeler, sont appuyées par les professionnels.

Principaux apports relevés concernant « l'action des politiques »

« L'action des politiques » est aussi envisagée afin de soutenir la recherche sur le matériau proprement dit, pour soutenir le remplacement des vieilles installations de chauffage, pour réviser, simplifier et harmoniser les codes et les règles de la construction, développer la formation continue pour les architectes et les maîtres d'œuvre, renforcer la formation universitaire, promouvoir la construction bois, mettre en place des incitations fiscales pour augmenter la part de bois dans la construction et, enfin, soutenir le reboisement.

Sur bon nombre de sujets, la France est déjà impliquée. Mais comme en Allemagne, le développement dépend des enveloppes budgétaires allouées par les départements et les régions.

Principaux apports relevés concernant « la recherche & développement »

Nous notons une volonté accrue pour la recherche et développement dans les domaines de la sylviculture (mobilisation, génétique et amélioration des qualités), du recyclage, des produits innovants et de la construction bois.

Plus d'informations sont à dispenser en direction des architectes, des ingénieurs et des maîtres d'œuvre. Une réduction des barrières réglementaires est souhaitable pour la construction bois ainsi qu'une standardisation des composants bois.

Sur les points précités, la France s'implique déjà à travers les

4 - Centre national développement du bois

Principaux apports relevés concernant « le commerce durable » et « les structures de dialogue stables »

Ces parties mettent en avant l'éthique autour du commerce, de l'emploi, de la formation et de la gestion durable.

Traçabilité et communication sont aussi deux axes forts montrant que l'industrie allemande du bois a le souhait d'afficher son système de production et la qualité de ses produits. Nous percevons le désir d'harmoniser les normes internationales tout en soutenant les marques de qualité locales. Pour étayer cette évolution, les scieurs du Bade-Wurtemberg, pour se démarquer des industriels, ont lancé à l'automne 2013⁵, « un label d'origine, «Bois d'ici», approprié pour les sciages et les produits transformés qui en sont issus. Ce dernier point est relativement nouveau en Allemagne. En France les marques de sciage sont nombreuses, sans parler des labels. Cette pratique est déjà ancienne. Nous pouvons citer par exemple « Sélection Vosges », une des plus anciennes marques de sciage.

La feuille de route révèle le besoin « *d'échanges plus forts* » entre l'amont et l'aval de l'industrie du bois en créant un réseau d'entrepreneur et en facilitant le rapprochement entre décideurs politiques et parties prenantes.

Ce qui attire le plus l'attention c'est la volonté d'organiser

annuellement un « *événement de réseautage* ». Nous ne pouvons nous empêcher de penser que les acteurs de la filière bois allemande regardent de près le rendez-vous du « Carrefour international du bois de Nantes », quatorzième édition cette année.

Une nécessité, évaluer les actions

Sur tous les sujets évoqués dans « la feuille de route 2025 », les rapporteurs précisent que les succès seront évalués. Un point intéressant qu'il serait important de pratiquer en France. Les rapports très nombreux mériteraient une évaluation des actions qui sont conduites et des succès qui sont relevés. Une idée à reprendre.

En résumé, la « feuille de route » tracée par le DHWR, met en avant des idées et des mesures simples et pertinentes. Globalement, l'essentiel des préconisations est déjà appliquée à la filière bois française.

Pourquoi ne pas imaginer un travail plus largement mutualisé sur l'ensemble des pays européens du bois ? Occasion de faire reconnaître les particularités des bois résineux du « Sud » : pin, douglas... Occasion aussi de s'insérer plus franchement dans les dossiers normatifs, dans les caractérisations en direction de la construction et dans les réglementations européennes.

Au bout du compte, non seulement les entreprises y gagneraient de la cohérence, de la compétitivité, mais surtout des parts nouvelles de marché pour le bois.

